



Compte rendu de la séance du conseil municipal Du 06 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 mai à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

Présents : Mme CHERREY Corinne, MAHAMDI Marilynne MM. BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : Régis BERTOLI

Le compte rendu du 18/03/2022 est approuvé à l'unanimité

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations

Règlements effectués depuis le 18/03/2022 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

<i>TRAVAUX OU FOURNITURES</i>	<i>ENTREPRISES</i>	<i>MONTANT TTC</i>
Solde Route de Balançon	EURL THIOU Services	19664.21 €
Mandatement à faire le 09/05		
Réparation mur Rue de la Creuse	EURL THIOU Services	4456.40 €
Place PMR Salle des fêtes	TP BONNEFOY	6304.20 €

Devis signés depuis le 18/03/2022 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

<i>TRAVAUX OU FOURNITURES</i>	<i>ENTREPRISES</i>	<i>MONTANT TTC</i>
Couverture mécanisme bascule	Pascal ROGER	1192.76 €
Pose blocs secours salle des fêtes	Ent SPIE	1222.93 €
Nettoyeur HP + lance	Ets GIACOMEL	3381.60 €

INTERVENTION DES SOCIÉTÉS d'ÉCONOMIE MIXTE GEG ENeR

Dans le cadre des projets d'énergies renouvelables et pour donner suite à la réunion du 21/01/2022, les intervenants de GEG et de la SEM EnR Citoyenne exposent les possibilités offertes par le territoire de Thervay pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur une parcelle communale. Il est aussi évoqué la possibilité d'étendre le projet à des parcelles de particuliers concernés par l'exploitation de l'ancienne carrière pour apporter un plus value au projet. Toutefois, seul le lancement d'une étude de faisabilité précisera si ce projet est réalisable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à :

- La réalisation d'une étude de faisabilité d'un parc photovoltaïque sur une parcelle communale – 9 voix pour –
- L'ouverture d'une négociation avec les propriétaires concernés par l'exploitation de l'ancienne carrière proches du site en respectant une offre de bail équivalente (au prorata de la surface concernée) au foncier communal- 7 voix pour – 1 voix contre – 1 abstention

Communauté de Communes Jura Nord : M. le Maire communique des informations concernant l'avancement du dossier PLUi.

Syndicat des Eaux : les travaux de mise en place de filtres à la station de pompage vont débuter. Dans le même temps, il apparait que la qualité de l'eau s'améliore.

Commission « Enfance, jeunesse, senior » :

Mme Irène MARTIN fêtera ses cent ans le 12 mai prochain. La commune organisera un vin d'honneur à la salle des fêtes le samedi 14 mai à 11 h avec invitation de la population.

Un arbre sera planté à l'automne.

Pour information : le comité des fêtes organise un méchoui le dimanche 15 mai (beaucoup d'inscriptions à ce jour).

BATIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES PUBLICS

Le point est fait sur les réalisations

DOSSIER CAUE : dans le cadre de la réflexion sur la restructuration des espaces et bâtiments communaux, le CAUE a proposé une convention pour une mission actant la réalisation d'un préprogramme pour un montant de 3.630 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – à l'unanimité – accepte cette convention et autorise le Maire à la signer.

REFERENT ASSAINISSEMENT

M. le Maire expose que les services de la Communauté de Communes Jura Nord demande la désignation d'un élu relayant auprès de la Communauté de Communes les informations et problèmes rencontrés dans la gestion de l'assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- M. Alain CHAMPONNOIS comme référent titulaire
- M. Stéphane ECARNOT comme référent suppléant

FINANCEMENT DU SIAER POUR 2022

M Le Maire donne lecture des modalités de financement des dépenses de fonctionnement incombant à la commune pour l'année 2022 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural et invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- Vu l'état des finances communales et selon son engagement
- Considérant les dépenses de fonctionnement du Syndicat

DECIDE d'assurer le financement de la participation globale incombant à la commune par une somme de 3.852,51 € directement financée à l'aide de ressources générales non fiscales. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2022

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes Jura Nord détenait la compétence de la gestion du parc intercommunal de Gendrey (compétence supplémentaire). Lors de sa séance du 17/03/2022, le conseil communautaire a décidé la modification des statuts en décidant la restitution de la compétence supplémentaire « création, aménagement, entretien et gestion de la zone de détente et de loisirs du Parc Intercommunal à Gendrey » à la Commune de Gendrey.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la modification des statuts de la CCJN.

DEVIS MUR DU CIMETIERE

Un devis établi par RECOBAT chiffre la reprise du mur du cimetière à 30.276, 54 euros HT (+ 6.414 euros pour la création d'allées perpendiculaires à l'allée centrale).

Il est décidé de demander une actualisation des devis établis antérieurement.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Des demandes d'attribution de subventions communales sont étudiées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 100 euros à l'association « Léo contre les AVC » - 6 voix pour / 3 voix contre

Il est aussi décidé de ne pas attribuer de subvention à :

- L'Association CRIC (Association culturelle basée à Frasne les Meulières)
- La chorale « l'écho de la Serre »

QUESTIONS DIVERSES : Il est donné connaissance :

- d'un courrier de Mme CARRIERE – VIROT concernant un éventuel échange de parcelles sur la place des Cygnes.
- De la demande d'un particulier de la Rue du Moulin pour acquérir une portion du domaine public (qu'il occupe actuellement)

- Feux d'artifice du 14 juillet : ils seront tirés le samedi 16 juillet 2022 au soir

- Prochaine réunion de conseil municipal prévue le 24 juin 2022.

La séance est levée à 23 h 15.